



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1097>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-1097

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

**Correspondant :** M. Président Le

**Adresse :** Espace Duhesme 18 rue de Flacé, 71026 Mâcon

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0385397613

**Courriel :** Daj-pcc@saoneetloire71.fr

**Adresse internet :** <https://marches.ternum-bfc.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Visites des appuis subaquatiques - campagne 2025/2026 Les prestations principales de ce marché sont les suivantes : Ouvrages d'Art - Visite des appuis subaquatiques Campagne 2025-2026 L'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 25000 euros HT par an, en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2°du Code de la Commande publique. Le marché est conclu pour une période d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 1 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 2 ans.

**Lieu d'exécution :** Département de Saône-et-Loire

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les prestations principales de ce marché sont les suivantes : Ouvrages d'Art - Visite des appuis subaquatiques Campagne 2025-2026

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** L'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 25000 euros HT par an, en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2°du Code de la Commande publique. Le marché est conclu pour une période d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 1 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 2 ans.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/02/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DRI-25-001-NB

Renseignements complémentaires : L'avis de publicité est rédigé et publié en français. Les prix du contrat sont traités à prix unitaires, sur la base du bordereau des prix unitaires et des quantités réellement exécutées. Les prix du contrat sont révisibles par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation. Aucune avance prévue. Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : ARNIA

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : ARNIA

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : ARNIA

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/01/2025